

CENTRE POUR L'ACTION NON-VIOLENTE



« Avant d'être une méthode d'action, la non-violence est d'abord et essentiellement une attitude. Elle est l'attitude éthique et spirituelle de l'Homme debout qui reconnaît la violence comme la négation de l'humanité, à la fois sa propre humanité et de l'humanité de l'autre, et qui refuse de se soumettre à sa loi ».

Jean-Marie Muller

Rapport d'activités

2014

www.non-violence.ch

Préambule

La « non-violence » est au cœur des préoccupations et actions du Centre pour l'action non-violente (CENAC) dès sa fondation en 1968. Prévenir la violence, de toute nature, résoudre les conflits et les tensions représentent des enjeux majeurs et incontournables.

La société contemporaine est empreinte d'inégalités croissantes, d'injustices fondamentales, sources de nombreuses fractures et conflits. L'action non-violente cherche à remédier à l'injustice et à la discrimination et participe à l'amélioration des conditions de vie, d'un meilleur « vivre ensemble », serein et pacifique, dans toutes les sphères de la vie : personnelles, familiales, sociales, professionnelles, politiques, etc. De fait, elle participe à la construction des indispensables constituants de la démocratie.

Face aux défis actuels - partage des ressources, compétitivité permanente, pollution et réchauffement climatique - une attitude non-violente est plus que jamais une nécessité et une urgence. Chacun-e a le potentiel pour acquérir, adopter ces attitudes et agir en collaborant et en interagissant dans le respect de soi, des autres, du collectif et de l'environnement.

Ce rapport fait largement état des actions du CENAC dans ces champs d'activités en 2014. Sensibilisation, information, formations et actions spécifiques forment les piliers du CENAC :

-  Un centre de documentation, un site internet, des expositions telles que « ni hérisson, ni paillason » participent à l'information, à la sensibilisation, à la recherche et à la réflexion personnelle.
-  Les programmes de formation, en constante adaptation, sont ouverts à chaque personne intéressée à développer des compétences et des attitudes spécifiques à la non-violence.
-  Les programmes « à la carte » sont proposés régulièrement à des collectivités (association, institut, etc.) en réponse à des besoins spécifiques.
-  Parmi les actions spécifiques récentes, le CENAC a développé un programme dédié aux populations migrantes. Le projet « Non-violence et protection contre la discrimination : des apports mutuels pour développer des comportements d'empathie, d'adaptabilité et d'ouverture à l'autre » a pour but de réduire les discriminations, le racisme et la xénophobie en recourant à la non-violence. La thématique de l'intégration et de la discrimination étant l'affaire de chacun-e, cette proposition est bien sûr ouverte à tou-te-s.

Le déploiement de cette intense activité aurait été impossible sans le soutien et l'engagement de nombreuses personnes et collectivités publiques.

Les membres de l'association lui confèrent une légitimité forte et des ressources indispensables. Une vingtaine de bénévoles engagé-e-s offrent une importante disponibilité et des compétences professionnelles élevées dans les champs de la documentation, de la comptabilité notamment. Une équipe de formateur-trice-s motivée, créative, mobilise des compétences professionnelles complémentaires. Un secrétariat, composé d'une secrétaire générale et d'adjointes, cœur de l'organisation, interface indispensable entre les différent-e-s actrices-eurs, coordonne les activités, initie de nouveaux projets.

Le CENAC entretient aussi de nombreux partenariats avec des associations aux intentions et valeurs voisines.

Les collectivités publiques apportent un soutien indispensable et généreux. La Ville de Lausanne, le Canton de Vaud et la Confédération sont partenaires de nombreux projets et les rendent viables.

Le Comité du CENAC adresse ses chaleureux remerciements à chacun-e pour son indispensable coopération sans laquelle rien n'est possible.

Conscient des défis et des besoins actuels, le CENAC entend encore développer ses activités en l'année 2015 et les suivantes. Il ne manquera pas de solliciter des collaborations et de s'appuyer sur les partenariats actuels.

Pour le comité,
Jean François Clément,
Président

Déclaration universelle des droits de l'Homme

Article premier

Liberté, égalité, fraternité

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.

Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Formation

à la résolution non-violente des conflits

Programme annuel de formation 2013-2014

La 18e édition du programme de formation à la résolution non-violente des conflits du CENAC est composée de 9 modules parmi lesquels vous avez pu retrouver des formations sur « les conflits de valeur », abordant « la négociation coopérative » ou intitulée « Quand le temps nous fait violence ». A l'instar des années précédentes, le programme s'adresse tant aux professionnels qu'aux bénévoles actifs dans des associations, aux personnes travaillant dans l'enseignement, l'éducation ou la santé, aux parents, aux entreprises, aux administrations et services publics.

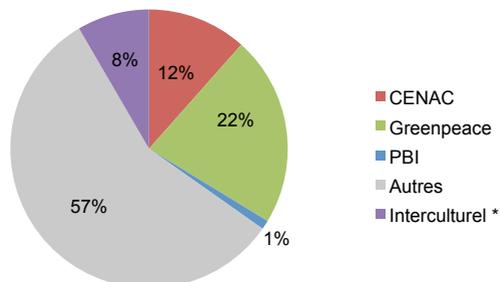
En 2014, le programme de formation a été soutenu financièrement par le Service de lutte contre le racisme (SLR), par le Bureau cantonal vaudois pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) et par Greenpeace.

Les Brigades de la Paix (PBI) continue la promotion de notre formation, aussi leurs membres bénéficient-ils d'une réduction financière lors de l'inscription, à l'instar des membres de Greenpeace.

Les différentes statistiques du programme de formation 2013-2014

Statistiques de janvier à décembre 2014

Participant-e-s selon leur affiliation

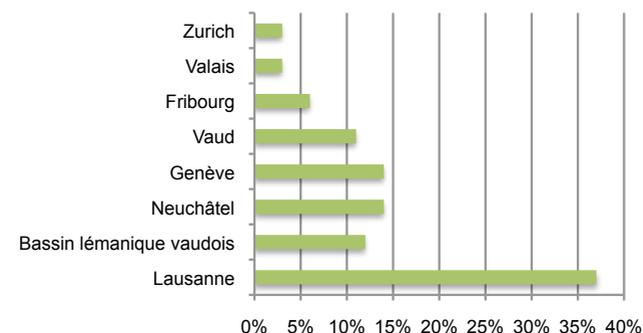


* Participant-e-s ayant bénéficié-e-s d'un fonds solidarité dans le cadre du projet « Non-violence et protection contre la discrimination » soutenu par le SLR et le BCI.

Provenance des participants

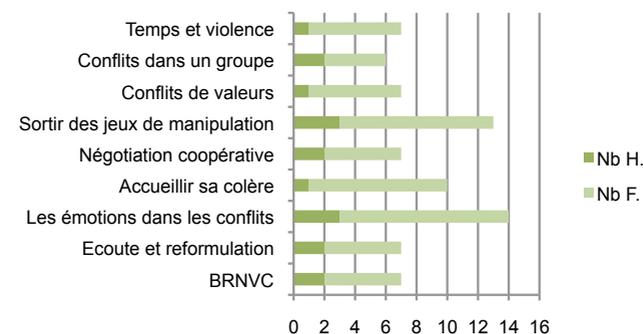
Les participant-e-s du cycle 2013-2014 provenaient de diverses régions romandes, notamment du bassin lémanique et de la région lausannoise.

Tableau de provenances des participant-e-s



0% 5% 10% 15% 20% 25% 30% 35% 40%

Répartition par genre



0 2 4 6 8 10 12 14 16

Quelques citations de participant-e-s :

Ce que j'ai appris de mes fonctionnements:

-  J'ai appris que je pouvais faire partie d'un groupe à environ 75% et c'est ok pour moi.
-  J'ai réalisé que je n'étais pas assez à l'écoute de l'autre, que je voulais faire passer mes idées.
-  Je suis maintenant plus à l'écoute de moi-même ; j'ai acquis plus de confiance dans mes ressentis.
-  Le calme intérieur n'est plus impossible.
-  C'est à chaque fois difficile de venir le samedi à la place d'aller dans un endroit où je me ressource habituellement. Cependant, à la fin de chaque journée, j'ai beaucoup de plaisir à participer et suis satisfaite de ma journée ! A la fin de la journée, je me sens bien.
-  Les apports des animateurs me sont très précieux. Merci à tou-te-s les formatrices-teurs !
-  J'aurais souhaité travailler plus en profondeur les émotions ; peut-être que ce cours mériterait d'être sur 2 jours.

Non-violence et protection contre la discrimination

Les projets interculturels sont au centre des préoccupations du CENAC. Les conflits engendrés par les incompréhensions liées aux différences socioculturelles peuvent être remédiés par la communication non-violente.

Actif, le CENAC a développé et mis sur pied les solutions proposées afin de réaliser les objectifs du projet « Non-violence et protection contre la discrimination : des apports mutuels pour développer des comportements d'empathie, d'adaptabilité et d'ouverture à l'autre ». Il a été réalisé avec le soutien du groupe de pilotage de formation et de Tania Allenbach.

Les actions principales de ce projet sont la participation régulière à la plateforme cantonale de la semaine d'action contre le racisme, la participation mensuelle au groupe de travail mis sur pied par le Bureau cantonal vaudois pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI), la réalisation d'un dossier thématique « Interculturalité » sur le site Internet du CENAC.

La mise en place d'un groupe de travail collaboratif pour 2015, permettant de parler du racisme grâce à des outils participatifs est également une action importante. Nous avons aussi participé aux séances du Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) organisée pour la semaine d'actions contre le racisme 2014.

Par ailleurs, la communication interculturelle s'est développée avec des partenaires grâce à la création d'une newsletter et la multiplication de supports pédagogiques, dont l'édition du dossier thématique « Interculturalité » sur notre site Internet.

Perspectives 2015-2016

-  Amélioration de la communication transversale.
-  Etablissement d'une mise en réseau.
-  Recherches de nouveaux partenaires pour la formation tels que Amnesty International Suisse.

Perspectives 2015-2016

-  Pérenniser les modes de communication interculturels en prolongeant les actions contre le racisme en 2015.
-  Projet World Café et Forum Ouvert 2015 : le racisme, parlons-en !

Fonds de solidarité et formation à l'interculturel

Pour que des personnes migrantes ou des bénévoles engagé-e-s auprès d'associations partenaires actives dans la lutte contre le racisme puissent participer au programme de formation, même avec de faibles moyens financiers, nous avons proposé un fonds de solidarité.

Ceci a été rendu possible grâce au soutien du Bureau cantonal vaudois de l'intégration des étrangers (BCI) et du Service de la lutte contre le racisme de la Confédération (SLR).

Ce projet a obtenu un grand succès. Effectivement, l'expérience de personnes adultes d'origines et de cultures différentes ou de personnes travaillant à leur contact constitue un enrichissement sans précédent.

La non-violence permet de comprendre les mécanismes des préjugés et des stéréotypes. Cela permet de se positionner dans des situations de discrimination ou d'incompréhension conflictuelle de culture et de valeurs, et ce à l'aide d'outils de communication.

Nous avons proposé notre fonds solidarité, sous la forme d'une bourse, à plus d'une trentaine de structures travaillant avec des personnes migrantes. En tout, 35 fonds ont été délivrés.

Par ailleurs, le programme 2013-2014 propose une formation spécifique traitant de questions discriminatoires et de communication interculturelle.

Le module, intitulé « conflit de valeurs et de culture » du 5 avril 2014, a réuni 6 participant-e-s ; dans les évaluations, ils/elles ont montré leur satisfaction.

Consolider le réseau : forum ouvert « A l'écoute de la diversité »

Tisser des liens entre associations et créer une dynamique et un réseau des structures travaillant avec des personnes migrantes ou en lien avec l'interculturalité.

Une personne du CENAC a participé en novembre dernier au Forum ouvert organisé par le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) marquant ainsi l'importance que notre association porte à la conviction de postures non-violentes dans la lutte contre le racisme.

Perspectives 2015-2016

- Consolidation et pérennisation du réseau partenaire.
- Entretien des relations avec les associations et structures communales contactées.
- Réalisation des collaborations nées en 2014.
- Continuation du travail d'information.

Formation à la carte

Plusieurs formations à la carte ont été réalisées à la demande notamment du Centre espoir de l'Armée du Salut de Genève et à la Haute école pédagogique (HEP Vaud).

Ces formations répondent à des demandes institutionnelles précises et à des besoins spécifiques et concrets ; l'approche pédagogique est identique à celle du cycle proposé chaque année.

Nous avons aussi élaboré une intervention à la carte avec RECIF Neuchâtel et discuté d'une collaboration avec le bureau d'intégration de la commune d'Yverdon mais faute de moyens financiers nous n'avons pu concrétiser ces projets.

Centre de documentation

La gestion de la documentation comprend les acquisitions, le catalogage, le prêt, la mise en valeur au travers de listes de nouveautés et notes de lecture, les sollicitations de dons d'archives, les réponses aux demandes de recherches, et les contacts avec la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Le secrétariat du CENAC participe au prêt et à la mise en valeur du fonds sur le site.

Gestion des acquisitions

Des contacts ont été pris pour renouveler l'abonnement aux Cahiers de la Réconciliation, manquants depuis fin 2010.

Relations extérieures

Quelques demandes de recherches spécifiques ont fait l'objet de correspondance, parfois d'envoi de documents.

Une compagnie de théâtre italienne à la recherche d'un film sur la campagne des droits civiques de 1968 aux États-Unis ; une étudiante de l'École supérieure sociale (ARPIH, Yverdon) concernée par la gestion de conflits grâce à la communication non-violente (CNV) notamment avec des handicapés ; un chercheur anglais désirant une copie du Nouveau manuel du soldat (Paris, 1903) ; un professeur de Bordeaux souhaitant acquérir la copie d'un article de Jacques Ellul paru dans les Cahiers de la Réconciliation en 1972.

Jean-Luc Portmann, ancien bénévole du groupe de documentation, poursuit ses recherches sur les mouvements pacifistes en Suisse.

Le CENAC développe les moyens de communications et de sensibilisation. Le site Internet est mis à jour régulièrement et de nombreuses pages et rubriques se rafraîchissent au fil des mois.

En 2014, le CENAC rejoint le groupe communautaire Facebook, s'activant sur les réseaux sociaux.

Depuis la création du compte Facebook le premier avril 2014, le nombre de visiteuse-s et d'ami-e-s n'a cessé de croître.

Catalogage

Le catalogage de 128 nouvelles notices a été réalisé en 2014, dont 16 monographies, 19 bulletins de périodiques et 88 articles. Au 31 décembre 2013, il y avait 11'163 notices, dont 5'688 monographies et 3'794 articles.

Perspectives 2015-2016

- Augmenter nos propositions de formation à la carte dans les Hautes Ecoles pour les futur-e-s professionnel-le-s mais aussi dans des structures associatives.
- Réalisation de la formation à la carte avec RECIF Neuchâtel.

Service civil

Promotion du catalogue

En collaboration avec le secrétariat du CENAC, le groupe de documentation a réalisé deux bibliographies, sur l'interculturalité et le racisme, ainsi qu'actualisé les bibliographies utilisées par les formatrices-teurs du CENAC.

La page d'accueil du catalogue sur Internet a été repensée puis modifiée, facilitant ainsi l'usage des diverses possibilités d'accès, dont le formulaire de demande de prêt.

Depuis 2010, des liens bibliographiques sont maintenus sur des pages de l'encyclopédie en ligne Wikipédia, qui pointent directement dans le catalogue du CENAC.

Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds (BVCF)

Quatre cartons de documents ont été transmis à la BVCF en 2014, comprenant pour l'essentiel 43 monographies et 15 collections de périodiques.

Nouveaux fonds

Le tri et catalogage des archives du Comité Paix Genève (1983-1993) ont progressé. L'association Araignées artisanes de paix (Genève) nous a offert quelques documents, dont ses derniers rapports.

Le Centre a fait des nouvelles démarches pour promouvoir au mieux la documentation du CENAC mise à disposition du public. Une nouvelle présentation de bibliographies pratiques est téléchargeable sur notre site Internet. Des fiches pédagogiques ont également été revues et seront bientôt disponibles.

Prêt

43 livres et brochures, et trois jeux, empruntés par 15 personnes différentes.

Boutique

Nous avons envoyé 23 affiches et un jeu.

Nous avons également maintenu notre collaboration avec Non-violence Actualité (NVA), spécialistes dans la prévention des violences de proximité (famille, école, quartier, vie sociale et professionnelle).

En tant que centre de ressources sur la gestion non-violente des conflits, ils collaborent à notre offre de documentation, d'outils et de jeux collaboratifs.

Depuis le 1er avril 2009, les candidats au service civil n'ont plus à prouver leur conflit de conscience devant une commission d'experts, la preuve par l'acte étant reconvenue. Le CENAC continue à promouvoir le service civil.

Début 2014, pour des raisons de promiscuité géographique, la fédération du service civil CIVIVA a pris la décision de quitter les bureaux du CENAC et de s'installer à Genève dans les locaux du Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA).

Une dizaine de demandes de conseils sur le service civil nous sont parvenues et ont été relayées vers la permanence de CIVIVA et du GSsA.

Information et sensibilisation

Un an plus tard, 190 personnes suivent nos actualités.

Par ailleurs, toutes les actualités du CENAC relayées sur Facebook sont à l'origine du contenu sur le site Internet.

A cela s'ajoute le groupe d'intérêt « promouvoir la non-violence » de Facebook qui compte 99 personnes.

Site Internet



Journée de la non-violence

A l'occasion de la journée internationale de la non-violence, le CENAC a organisé un événement Facebook.

Il s'agissait de poster une photo illustrant la non-violence. Puis, de la partager avec ses amis en participant ainsi aux actions de l'événement.

Le 2 octobre 2014, le CENAC a publié le cliché « The Kiss » de Fra Manzieri, photographe sur la Toile.

Il s'agit de la représentation Street Art par l'artiste russe Dmitri Vruble du fameux baiser entre les dirigeants Erich Honecker de l'ex RDA et Léonid Brejnev de l'ex URSS.

La non-violence, pour moi, c'est aussi ça !



Expositions

Pour réfléchir sur l'avenir des expositions, un groupe de travail, composé de Sandrine Bavaud, Julien Cart, Jeanne Golay et Lucienne Erb, s'est réuni à cinq reprises au cours du premier trimestre 2014.

Concernant l'exposition « Ni hérisson, ni paillason », le groupe a évalué la faisabilité d'en reprendre la promotion et l'animation. Finalement, cette réflexion a permis de redéfinir et négocier les termes du contrat de location avec Graines de Paix.

Une meilleure collaboration, un accord financier plus équitable, des rencontres d'évaluations bisannuelles, la possibilité pour les animatrices-teurs de Graines de Paix de suivre les formations du CENAC constituent l'essentiel des améliorations du nouveau contrat.

Selon les perspectives 2014-2015, des contacts ont été pris avec le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège en Belgique pour promouvoir l'exposition « Un poing c'est tout » en Suisse. Pour rappel, les droits d'utilisation leur ont été vendus en 2012. Ce projet a été abandonné du fait notamment des coûts de manutention.

Quant à l'exposition « Ne pas rester les bras croisés », elle a été abîmée lors d'un transport.

Il a été convenu pour l'instant de suspendre sa location pendant l'adaptation des textes des différents panneaux et la création d'un dossier pédagogique sur la non-violence. Ce projet a été finalisé en décembre 2014.

Semaine lausannoise contre le racisme 2014

Nous avons été invités à participer à la table ronde organisée par le Bureau cantonal vaudois pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI),

Le mardi 18 mars 2014, journée intitulée - Institutions publiques et lutte contre le racisme, dialogue entre les acteurs de l'intégration. L'événement a réuni environ 100 participant-e-s.

Par ailleurs, le projet « Le Noir ? Témoin ? Victime ? Bourreau ? » a été déposé en 2013 pour la semaine d'actions contre le racisme de 2014.

Il s'agissait de sensibiliser au racisme en partant de la thématique du noir et de la diversité des couleurs.

La demande de fonds pour ce projet a été refusée, par conséquent il reste en suspend.

Perspectives 2015-2016

- Etudier la possibilité de créer de nouveaux supports de l'exposition « Ni hérisson, ni paillason » permettant de parler de l'exclusion et du racisme aux enfants.

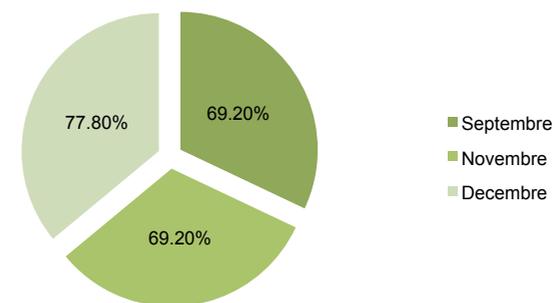
Développement des outils médias de sensibilisation

En septembre 2014, le CENAC a envoyé sa première lettre d'information électronique : La non-violence en action !

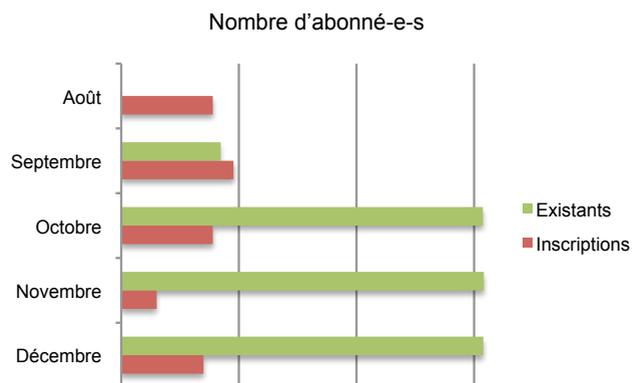
La création de cette newsletter permet d'informer sur l'actualité du CENAC ainsi que les événements que nous proposons.

Depuis son lancement en septembre 2014, trois lettres d'informations ont été publiées en 2014.

Pourcentage des clics d'ouverture de chaque campagne



Statistiques des lettres d'information



Perspectives 2015-2016

- Rédaction de nouveaux articles de fond.
- Création d'un comité de rédaction.
- Réflexion pour l'adaptabilité du site Internet aux smartphones et tablettes.

L'association

Le Centre pour l'action non-violente (CENAC) est une association à but non lucratif, qui a pour mission de promouvoir la non-violence en Suisse romande.

Elle a été créée en 1968 et vit pour l'essentiel des contributions de ses membres et de personnes sympathisantes.

Chiffres

	Nombre de membre en 2014 :	419
	Charges en 2014 :	CHF 67'189.93
	Produits en 2014 :	CHF 77'650.31

L'équipe de bénévoles

En 2014, le CENAC a recontacté Bénévolat-Vaud. Une dizaine de bénévoles ont proposé leur candidature pour différents postes, au comité, au secrétariat général, à la communication.

En novembre, les bénévoles associé-e-s au groupe de pilotage de formation se sont retrouvé-e-s pour une soirée chaleureuse à la cabane des Usillons de Puidoux.

Enfin, l'association s'appuie essentiellement pour la réalisation de ses projets sur son équipe de bénévoles. En 2014, les bénévoles engagé-e-s dans des groupes de travail ou de projets sont :



Groupe de pilotage de formation

-  Dominique Barras (premier semestre 2014)
-  François Beffa
-  Gian Paolo Berta
-  Jérémie Schaeli
-  Marc Dunant
-  Marie-Jo Nanchen

Groupe de documentation

-  Isabelle Gris
-  Jeanne Golay
-  Marie-Françoise Piot
-  Michel Mégard
-  Pierre Flatt

Groupe de travail interculturelité, forum ouvert et world café

-  Aurélie Hofer
-  Claudia Scheder
-  Jérémie Schaeli
-  Lucienne Erb
-  Rabah Sam

Comptabilité

-  Bruno Mercier : vérificateur
-  Catherine Henry : comptable
-  Olivier Grand: vérificateur

Fichier d'adresse

-  Philippe Pion

Graphisme

-  Guy Haselbauer

Rédaction

-  Bertrand Egsbaek
-  Michel Monod

Le comité

Suite à l'assemblée générale de mai 2014, le comité composé alors de Sandrine Bavaud, présidente, Joël Burri, Bénédicte Savary et Eric Voruz change comme suit :

-  Claudia Scheder, vice-présidente
-  Eric Voruz
-  Jean-François Clément, président
-  Michel Monod

Au niveau transversal, la collaboration entre le comité et le secrétariat s'est renforcée. Un dialogue constructif, à l'écoute des différences et des propositions, a favorisé le processus de changement et de transition. Il nous a amené vers plus d'efficacité pour la réalisation de nos nombreuses activités.

Le secrétariat général

2014 est l'année du retour à la stabilité malgré le choix difficile pour le comité de réduire les charges fixes de l'association. Les taux d'activité du personnel ont été diminués globalement de 20%.

Lucienne Erb est mandatée comme secrétaire générale (40%) durant toute l'année 2014

Après le départ de Michael Ghiorghis en avril, Cathy Rime est engagée au CENAC en qualité de secrétaire administrative (10% jusqu'en juillet, puis 12.5%).

Une réflexion pour renforcer le secrétariat nous a permis de bénéficier d'emploi PETF.

Des contacts ont été pris avec Syni Lausanne et OSEO Vaud, Œuvre suisse d'entraide ouvrière.

Deux chargé-e-s de projets ont fortement consolidé l'équipe. Ont été engagé-e-s Julien Cart (80%), de février à mars, et Aurélie Hofer (60%), de juillet à décembre.

Cet engagement est le fruit d'une collaboration avec Syni Lausanne ayant pour objectifs principaux ; la valorisation des aptitudes à travailler dans un cadre international et multiculturel ; la création d'un soutien à la recherche d'emploi à travers des cours et un placement professionnel ; ainsi que l'amélioration de l'employabilité des personnes sans emploi, en renforçant l'adéquation entre leurs compétences.

Perspectives 2015-2016

-  Recherche et engagement d'un-e responsable bénévole au sein de l'association.
-  Exploration des pistes d'aide à l'emploi.
-  Poursuite des collaborations avec Syni Lausanne et OSEO Vaud.

Remerciements

Grâce aux bénévoles qui s'investissent au CENAC, l'aventure de la promotion de la non-violence perdure depuis 47 ans.

Par ailleurs, de nombreuses personnes soutiennent nos activités, en tant que membres, en nous appuyant pour un projet précis, en nous prodiguant des conseils, en proposant des idées, en donnant de leur temps. Le CENAC adresse ses cordiaux remerciements à tous ses membres pour leur aide précieuse.

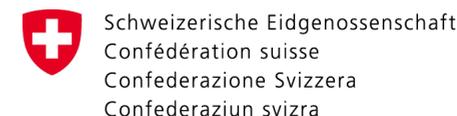
De plus, grâce à ses partenaires financiers et ses bénévoles, le CENAC peut poursuivre ses activités, atteindre ses objectifs et développer de nouveaux projets.

Nous tenons donc à remercier chaleureusement les personnes, associations, entreprises et organisations pour leur soutien en 2014.

-  Brigades de la Paix Internationales (PBI)
-  Bureau cantonal vaudois pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)
-  Bureau lausannois pour les immigrés (BLI)
-  Caran d'Ache
-  Centre d'Action Laïque de la province de Liège (Belgique)
-  Centre de Ressources sur la Non-violence de Midi-Pyrénées (France)
-  CIVIVA, fédération service civil
-  Collectif pour la paix et la non-violence
-  Graines de paix
-  Greenpeace
-  Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA)
-  Mouvement International pour la Réconciliation (MIR Suisse)
-  Mouvement pour une alternative non-violente (France)
-  Non-violence Actualité (France)
-  Service de lutte contre le racisme (SLR)
-  Syni Lausanne

Et toutes les personnes qui nous soutiennent financièrement par leurs dons ainsi que tou-te-s les bénévoles pour leur inestimable engagement.

Soutiens financiers



Service de lutte contre le racisme SLR



CENTRE POUR L'ACTION NON-VIOLENTE

La non-violence
*c'est d'abord le respect
de soi, d'autrui et de l'environnement.
C'est aussi ne pas rester passif devant l'injustice.*

www.non-violence.ch
info@non-violence.ch

CCP 10-22368-6

Rue de Genève 52
CH-1004 Lausanne
T [+41] 021 661 24 34